



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Ronald-Élie Houde, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseiller #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2, pro-maire

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 6 Mai 2024 à 19 H 30

Rapport Municipal

Avril 2024

PROGRAMME NOUVEAU HORIZON / THERMOPOMPE

Attendu que la Municipalité a reçu un chèque au montant de 25 000\$ du Programme Nouveau Horizon;

Attendu que la Municipalité doit investir ce montant à la salle Adélarde-Godbout;

Attendu que la Directrice générale a demandé à trois fournisseurs des soumissions pour des thermopompes;

Attendu que la Municipalité a droit à une subvention d'Hydro-Québec suite à l'installation des thermopompes;

Attendu que les soumissionnaires sont :

Ray Réfrigération :	Marque : Moovair	Prix : 19 450\$ plus taxes
Climatisation PL :	Marque : Panasonic	Prix : 18 600\$ plus taxes
	Marque : Sharp	Prix : 16 200\$ plus taxes
Thermo Thériault :	Marque : Convectair	Prix : 14 655\$ plus taxes

Attendu que les marques, les caractéristiques et la performance sont différentes pour chaque soumissionnaire ;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi choisi Thermo Thériault au montant de \$14 655\$ plus taxes pour les caractéristiques offertes.

DÉBROUSSAILLAGE DE BORD DE CHEMIN

Attendu que les membres du conseil veulent louer une machine pour débroussailler le bord des chemins municipaux;

Attendu que les travaux devront se faire à l'automne;

Attendu que la Directrice générale a reçu deux offres de service;

Les Entreprises Guy et Pascal Dubreuil inc. : 145\$/hrs
Déneigement Stéphane Lagacé : 290\$/hrs

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi engage les entreprises Guy et Pascal Dubreuil inc. au coût de 145\$/hrs plus taxes pour effectuer le débroussaillage des bords de chemins municipaux à l'automne.

CORPORATION DES LOISIRS / REPRÉSENTANT MUNICIPAL

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi nomme Monsieur le conseiller Samuel Sirois comme représentant de la Municipalité sur le comité des Loisirs de Saint-Éloi en remplacement de Monsieur Mario St-Louis, maire.

SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MONSIEUR WILLIAM BOURNIVAL ET MADAME ANGÉLIQUE ROBINSON / COMITÉ DE RELANCE

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a adopté un programme d'aide au développement économique pour la municipalité de Saint-Éloi selon la résolution #2022-06-103;

Considérant que selon ce programme, un promoteur peut être admissible s'il adhère à toutes les étapes de notre programme;

Considérant que Monsieur William Bournival et Madame Angélique Robinson ont envoyé un courriel en date du 25 mars 2024 afin de demander à la municipalité de faire partie du programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi;

Considérant que ce courriel a été présenté à la séance du conseil du mois d'avril 2024;

Considérant que Monsieur William Bournival et Madame Angélique Robinson ont franchi toutes les étapes de notre programme afin de pouvoir bénéficier de notre subvention;

Considérant que Monsieur William Bournival et Madame Angélique Robinson ont droit selon le programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi à une subvention selon l'article 9A de la résolution #2022-06-103 à un remboursement équivalent au droit de mutation (832.50\$) et une année d'exemption de taxe sur la valeur l'évaluation de la résidence (1329.86\$).

À ces causes, la Municipalité de Saint-Éloi subventionne le Comité de Relance de Saint-Éloi pour un montant de 2162.36\$, représentant un montant équivalent à la subvention telle que calculée par la directrice générale. La subvention sera versée à Monsieur William Bournival et Madame Angélique Robinson par le Comité de Relance de Saint-Éloi lorsque le tout sera payé.

BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 19 au 25 mai 2024.

BALAYAGE MÉCANISÉ

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi engage la Ville de Trois-Pistoles au coût de 180\$/hrs plus taxes pour la mobilisation et pour effectuer le balayage de la rue Principale et de la Côte de la Montagne.

RANG 3 OUEST / PULVÉRISATION DE L'ASPHALTE

Les membres du conseil discutent sur l'offre fait par BML afin de pulvériser le pavage sur le rang 3 Ouest. Les membres du conseil décident de remettre ce point à une prochaine séance du conseil.

DEMANDE DE FINANCEMENT- ENSEMBLE VOCAL SYNERGIE

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 50\$ à l'Ensemble Vocal Synergie comme partenaire Bronze pour les concerts printaniers.

CHEMIN D'HIVER / OUVERTURE DES ROUTES SECONDAIRES

Les membres du conseil demandent à la Directrice générale d'informer notre entrepreneur de chemin d'hiver d'ouvrir les routes secondaires pour la fin du mois d'avril ou le début du mois de mai.

GRAND DÉFI DES BASQUES / AUTORISATION MUNICIPAL

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi autorise la 3^{ème} édition du Grand défi des Basques qui aura lieu les 24 et 25 mai 2024 à passer sur notre territoire et demande au Ministère des Transports de leur accorder les permis nécessaires pour cet événement.

RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS

Beau logement à louer avec subvention gouvernementale, 3½ avec services et activités, chambre fermée, repas, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Pour plus d'informations, communiquez au (418) 898-3214.

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche de deux administrateurs (trices) pour le conseil d'administration. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Mario St-Louis au 418-898-3214.

ENGAGEMENT OUVRIER MUNICIPAL

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi engage Monsieur Ronald Élie Houde en tant qu'ouvrier municipal pour la municipalité de Saint-Éloi, qu'un contrat de travail définissant les conditions d'embauche, les tâches et les fonctions soit préparé prochainement et que Monsieur le Maire Mario St-Louis et Madame Annie Roussel Directrice générale soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi.

LA PROGRAMMATION DES JEUX DES 50 ANS ET PLUS DU BAS-SAINT-LAURENT EST DÉVOILÉE

Le comité organisateur des Jeux des 50 ans et plus du Bas-Saint-Laurent dévoile la programmation de sa 13e édition qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 7 septembre 2024 sur le thème « 50+ en action! » Rappelons que les principaux objectifs de cet événement sont de promouvoir la pratique de l'activité physique, de loisir et d'activités culturelles auprès des aînés.

Les gens âgés de 50 ans et plus pourront s'inscrire à l'événement dès le 31 mars 2024. Ils trouveront le formulaire d'inscription sur le site carrefour50.com, auprès d'un club de leur secteur ou encore en communiquant avec Mélodie Lachance, coordonnatrice, au 418 867-6659. Le principe du premier arrivé, premier servi s'appliquera pour le choix des activités. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mai prochain.

ENFIN DE RETOUR ! LA TROUPE LES TÊTES-ART NOUS PRÉSENTE : HEIN ! ON EST MORTS !?

C'est avec plaisir et énergie que la metteure en scène Christine Pelletier nous présente cette année une pièce qui marquera le retour de la troupe de théâtre « **Les Têtes-Art** ». Comme par le passé, la troupe s'associe au Centre d'aide aux proches aidants des Basques (CAPAB) pour vous offrir du théâtre pour une bonne cause.

Ainsi, toute la population est invité à assister à **la comédie théâtrale «Hein ! On est morts !?»** qui sera présentée **le 26 avril à 20h et le 28 avril à 14h** à l'auditorium de l'école secondaire de **Trois-Pistoles**. Cette pièce est une adaptation de la pièce de Félix Leclerc « *L'auberge des morts subites*. »

Les billets au coût de 15\$ sont disponibles chez Kadorama, au dépanneur Ultra (Guérette), au bureau du CAPAB et auprès des comédiens. La majeure partie des bénéfices sera remise au CAPAB et servira précisément à offrir des heures de répit à domicile aux proches aidants de la MRC des Basques qui se dévouent au quotidien.

VOTRE ÉCOCENTRE : À VOTRE SERVICE - SAISON 2024

Horaire: du mercredi au samedi, de 8h à 12h et de 13h à 16h, du **10 avril au 9 novembre 2024**, situé au 2, route à Coeur à Notre-Dame-des-Neiges.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- **Vêtements en bon état, Électroménagers, Appareils électriques**
- **Matériaux de construction :** Bois traité ou peint, gypse, bardeau de cèdre, cannelé, clappard de masonite, vitre, porcelaine, céramique, tuiles de plafond cartonées, fenêtres en bois, bardeau d'asphalte : coût de disposition de 1\$/piéd³
- **Encombrants :** sofas, poêles, réfrigérateurs, tables. ***Un frais 5\$ s'applique aux meubles rembourrés comme les divans, matelas, fauteuils ou autres.*** Pour les meubles non-rembourrés qui ne peuvent être réutilisés, ils doivent être démontés par le client avant d'être placés dans les conteneurs
- **Métal :** tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toute pièce métallique
- **Petits moteurs, Matériel électronique**
- **Résidus domestiques Pneus de véhicules automobiles dangereux (RDD) :** huiles, peintures, solvants, piles, batterie de véhicules, produits d'entretien ménager, acides, pesticides, bombonnes de propane
- **Résidus verts :** feuilles mortes, gazon, branches

MATIÈRES REFUSÉES : BPC, produits explosifs et munitions, cyanure, déchets domestiques (sacs verts), pièces d'automobiles, spa, toile de piscine, carcasses d'animaux, déchets radioactifs et biomédicaux, résidus dangereux des entreprises, terre contaminée, tubulure d'érablière (peut être acheminé à l'Écocentre de Squatec), amiante, cendres, déblais d'excavation, branches d'arbres de plus de 4 pouces, tout chargement supérieur à une remorque domestique (6 ou 10 roues).

TARIF : Le service est payant (1\$/piéd cube) pour les entreprises et gratuit pour les citoyens jusqu'à concurrence de 200 piéd cube (environ 3 remorques de 4X8X2 piéd). Au-delà de cette quantité, le tarif de 1\$/piéd cube s'applique.

RÈGLEMENTS :

- Ce site est à l'usage exclusif des citoyens ou entreprises dont la résidence ou le lieu d'affaires est situé dans la MRC des Basques
- L'utilisateur doit éteindre le moteur du véhicule avant de décharger les matières, trier lui-même les matières apportées et les déposer aux endroits indiqués
- Les enfants doivent demeurer dans le véhicule, il est interdit de descendre dans les conteneurs, il est interdit de fumer et de transvider des liquides sur le site
- Les résidus domestiques dangereux des entreprises ne sont pas acceptés
- Il est interdit de laisser des matières sur place en dehors des heures d'ouverture

Pour info : 418 851-1366 www.recuperationdesbasques.com

CHIENS

Le printemps est maintenant parmi nous et comme les années passées, nous demandons aux propriétaires des chiens demeurant autant au village que dans les rangs de bien vouloir attacher leur chien et de ramasser leur petit cadeau. Il n'est aucunement défendu de promener son chien sur le trottoir mais on demande aux propriétaires de ces compagnons de toujours respecter certaines règles de civisme comme de ne pas laisser votre animal errer sur les terrains privés et surtout de nettoyer les lieux quand votre animal doit satisfaire ses besoins naturels. Il s'agit de simples règles de respect envers les autres promeneurs et envers la propriété privée. Il ne faut pas oublier qu'un chien qui frappe une voiture engendre des frais à son propriétaire étant donné qu'il a occasionné des bris à un bien d'autrui. De plus, tout gardien d'un chien dans les limites de la municipalité doit le faire enregistrer, numéroter, décrire, licencier pour avoir sa médaille. Cet enregistrement se fait au bureau de la municipalité au coût de 5\$. Voir Règlement #266 sur notre site internet.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU 14 AU 20 AVRIL 2024

Dans le cadre de cette semaine de célébration, le Centre d'action bénévole des Basques est heureux d'annoncer que tous les bénévoles résidants dans la MRC des Basques sont cordialement invités au 4 à 7 à la salle communautaire de Notre-Dame-Des-Neiges le 18 avril 2024. Un goûter léger, des prix de participation, des discours inspirants et des moments de convivialité pour célébrer l'engagement et la générosité de nos bénévoles. C'est l'occasion idéale de remercier nos bénévoles pour leur dévouement et leur contribution exceptionnelle à notre communauté. Venez en grand nombre ! Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter au 418-851-4068. Manon Lavoie, agente de promotion.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

La Municipalité de Saint-Éloi tient à souligner et à remercier très sincèrement toutes les personnes qui œuvrent habituellement dans l'ombre et les bénévoles qui se sont engagées au cours des dernières années auprès de la population et des organismes en fournissant tous les efforts et ouvrages nécessaires pour aider les organismes sans but lucratif et autres associations.

TAXE MUNICIPALE

Veuillez prendre note que le deuxième versement de taxe sera dû le jeudi 9 mai. Payer par Accès-D, au comptoir de la caisse ou bien par la poste en nous envoyant un chèque. Merci de votre collaboration.

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ /RACCORDEMENT DES BRANCHEMENTS D'ÉGOUT AU NOUVEAU RÉSEAU

Il est temps de vous raccorder avant que l'inspecteur municipal de la Municipalité passe pour vérifier si vos tuyaux sont bien connectés car nous avons eu quelques odeurs suspectes cette hiver. La municipalité se verra dans l'obligation de demander les preuves de branchement du professionnel (plombier) qui a fait la connexion.

ENVIRONNEMENT

À ne pas oublier de faire vidanger vos anciennes installations que ce soit un puisard ou une fosse septique, l'un ou l'autre doit être vidangé et remblayé afin de protéger notre environnement souterrain soit la nappe phréatique.

CONNEXION AU RÉSEAU

La Municipalité a nommé en mai 2022 **M. ROGER LAVOIE** pour vérifier les connexions des tuyaux sanitaires et pluviaux des contribuables lorsque ceux-ci se connecteront au réseau avant d'être réenterrés. Voici ces coordonnées téléphoniques **418-551-0073** afin de prendre arrangement avec lui directement. **NE PAS OUBLIER DE PRENDRE DES PHOTOS AFIN DE LES INSÉRER DANS VOS DOSSIERS.**

Veuillez prendre connaissance du règlement #267 concernant le débranchement des gouttières et du règlement #268 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau sur notre site internet afin d'être conforme.

DÉPÔT VERT

Rappel amical. Le dépôt vert situé en arrière de la salle Adélarde-Godbout est là pour les résidus de gazon, de plantes, de jardin et de feuilles mortes. Les **BRANCHES** ne sont pas acceptées. Veuillez SVP ne pas les déposer dans cet endroit. Merci.

JASONS BÂTIMENTS...JASONS ENVIRONNEMENT...

Lorsque vous avez un projet de rénovation, d'agrandissement, de construction, de démolition, de fosse septique, de lotissement, de captage des eaux ou autres et que vous n'êtes pas certain de la réglementation en vigueur, ne tardez pas à communiquer avec nos inspecteurs en bâtiment et en environnement à la MRC des Basques.

Il vous sera plus facile de vous faire une idée de ce qui est permis, nous vous aiderons à vous orienter à travers le dédale des règlements qui nous régissent tant au niveau municipal, que régional ou encore provincial. C'est ensemble que nous bâtissons solidement Saint-Éloi. Demandez vos permis quelques semaines en avance et non à la dernière minute.

UNE COLLECTE SPÉCIALE DES GROS REBUTS SE FERA BIENTÔT DANS VOTRE MUNICIPALITÉ : 2 MAI 2024

Sortez les gros rebuts près de la route le soir précédant la cueillette et, si possible, séparez le métal du reste des encombrants afin de faciliter la collecte.

C'est quoi un gros rebut? Un gros rebut, comme son nom l'indique, est un résidu domestique trop volumineux pour être placé dans votre bac de vidanges.

Quels sont les gros rebuts qui seront ramassés? En particulier, les gros rebuts d'origine domestique suivants seront ramassés : meubles de maison ou de parterre, appareils ménagers sans réfrigération, tapis, éviers, baignoires, réservoirs d'eau chaude, barbecue sans bonbonne de gaz, matelas.

Où iront les gros rebuts ramassés? Les gros rebuts qui seront ramassés sont destinés à l'enfouissement au site de Cacouna. C'est pourquoi plusieurs objets pouvant être recyclés à votre Écocentre de Notre-Dame-des-Neiges ne seront pas ramassés lors de cette collecte de gros rebuts.

Quels sont les principaux résidus qui NE SERONT PAS acceptés ni ramassés?

Les débris de construction et de démolition (par exemple : bois, porte, fenêtre, gypse, bardeau, brique, ciment, asphalte). Les résidus verts tels que branches, pelouse, plants ou feuilles. Les pneus et pièces d'automobile. Les résidus commerciaux, industriels ou agricoles. Les matières contaminées ou dangereuses. Les équipements électroniques tels que téléviseur, télécopieur, téléphone, système de son, baladeur, jeu vidéo, appareil photo numérique, photocopieur, ordinateur et leurs accessoires.

FORMATION SUR LA RESTAURATION DE FENÊTRES EN BOIS

Voici une formation gratuite pour les résidents de la MRC des Basques et de la MRC de Rivière-du-Loup. Les inscriptions sont obligatoires et les places sont limitées. <https://fb.me/e/350vbVIX9> (lien vers l'évènement). La formation se déroulera le samedi **11 mai 2024** à deux endroits : à **Rivière-du-Loup** à partir de 9h à 12h et à **Trois-Pistoles** de 14h à 17h.

L'atelier couvre les sujets et activités suivantes :

- Démonstration sur la restauration et l'entretien des fenêtres traditionnelles en bois
- Les différentes réparations possibles
- Les types de recouvrement (peintures, huile, etc.)
- Le vitrage et le mastic
- Mise en pratique des connaissances
- Questions et réponses

L'atelier pratique sera animé par **Vincent Madore**, Ébéniste membre du Conseil des Métiers d'Arts du Québec. Monsieur Madore a donné plusieurs ateliers et formations sur le sujet, notamment auprès des étudiants en Métiers d'art du patrimoine bâti.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE **COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ÉLOI**

Lundi 6 mai 2024 à 20h30
Salle Adélar-Godbout

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AGA
5. Bilan financier 2023
6. Élection des administrateurs
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

Le développement et la vitalité de Saint-Éloi vous tiennent à cœur?
Vous avez envie de vous impliquer pour développer de nouveaux projets?
Bienvenue à tous!

OFFRE D'EMPLOI / RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche d'un cuisinier(ère), pour faire de la cuisine familiale pour 12 personnes. Temps partiel trois jours semaine + une fin de semaine sur deux. Nos exigences: aimer les personnes âgées, être propre de sa personne, être en bonne santé, être disponible et responsable. Si vous aimez les personnes âgées le poste est pour vous. Salaire à discuter selon expérience. Les personnes intéressées peuvent me contacter au 418-898-3214 demandez M. Mario St-Louis ou écrire à moncheznous@derytele.com



PENSÉES

Avril produit la fleur, et mai en a l'honneur.

Tu dois accepter la vie comme elle se présente mais tu dois essayer de faire en sorte qu'elle se présente comme tu aimerais qu'elle soit.